

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



Conseillers en exercice	44
Présents	41
Nombre de pouvoirs	2
Votants	43

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2026 – 001

Election du président

Séance du 8 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la Passerelle Esplanade Charles de Gaulle, salle des conférences, à Aubusson, au nombre de quarante et un sous la présidence de Pierrette LEGROS, doyen d'âge, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 2 avril 2026.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Denis FOUREAU ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Isabelle DUGAUD ; Isabelle RAPINAT ; Nadine HAGENBACH ; Bernard ROUGIER ; Cynthia VELLEINE ; Jean-Pierre LANNET ; Marie-Anne AUBERT ; Marilyn MONBUREAU ; Alexis TOURADE ; Cyril FIALAIRE ; Didier TERNAT ; Michel LULEK ; Olivier CAGNON ; Mélanie LE NUZ ; Frédéric THOMAS ; Nelly FAISSAT SIRIEIX ; Philippe ESTERELLAS ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Nadine RAVET ; Thierry LETELLIER ; Chantal PINGUET ; Laurent LHERITIER ; Michel DELRIEU ; François PERREAUT ; Vincent PERRIERE ; Pierrette LEGROS ; Christophe POUCHOL-BLANCHON ; Evelyne PINLON ; Valéry MARTIN ; Jean-Luc LEGER ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIOURET ; Patrick JALLAIS ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN et Jacques TOURNIER.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Messieurs

Yves ORLIANGES à Stéphane DUCOURTIOUX ; Stéphane DUPRAT à Marie-Anne AUBERT.

ETAIT ABSENT EXCUSE : Monsieur

Gregorio YONG VIVAS.

Vu l'arrêté préfectoral n°23-2025-10-14-00006, en date du 14 octobre 2025 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de la Communauté de communes Creuse Grand Sud et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-7 par renvoi du nouvel article L. 5211-10 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Le CONSEIL de la Communauté :

- **PROCLAME** Monsieur Jean-Luc LEGER, président de la Communauté de communes Creuse Grand Sud,
- **LE DECLARE** installé.

Ainsi fait et délibéré le 8 avril 2026 et ont signé les membres présents après lecture faite.
AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Jean-Luc LEGER,

Président

